

Avis relatif à différentes problématiques identifiées dans le cadre d'une investigation

Problématique(s) abordée(s): régularité des processus électoraux ; rappel de l'obligation de collaborer ; principe d'autonomie et d'indépendance des Fédérations Nationales ; délivrance des licences

Date : 14.07.20

Résumé : : En premier lieu, la Commission a observé que le processus électoral d'une confédération régionale de cyclisme a été particulièrement tumultueux. Or, la Commission est soucieuse de s'assurer que les élections dans le monde du cyclisme soient ouvertes, équitables et transparentes. Par le passé, en notifiant divers avis, la Commission a cherché à améliorer cette problématique, notamment en encourageant les réformes envisagées par l'UCI au niveau de ses Confédérations continentales. En l'espèce, la Commission a, donc recommandé à l'UCI de sensibiliser ses Confédérations continentales sur leur important rôle de relais pour l'amélioration des processus électoraux concernant les Fédérations nationales ou Confédérations régionales qu'elles regroupent.

En second lieu, la Commission a rappelé l'obligation de collaborer prévue par le Code (article 22 du Code) et a invité l'UCI à sensibiliser toute personne placée sous son autorité à cette obligation de collaborer.

En troisième lieu, la Commission a recommandé à l'UCI d'encourager et de développer des mécanismes, conformes aux principes de bonne gouvernance et aux règles de l'UCI, visant à s'assurer que l'examen des questions d'éligibilité soit, de préférence, accompli par des commissions indépendantes, à titre d'exemple, par une commission électorale ou par une commission d'éthique, comme c'est le cas au niveau de l'UCI (article 19 du Code), plutôt que par des personnes actives dans la gouvernance d'une Confédération continentale.

En quatrième et dernier lieu, la Commission a émis une réserve s'agissant de l'authenticité d'une licence délivrée par une fédération nationale et a ainsi recommandé à l'UCI de donner les suites qu'elle jugera nécessaire afin de clarifier cette éventuelle problématique.

Liste des abréviations

Code d'éthique

Code

Commission d'éthique

Commission

Personne/individu concerné(e) par une affaire

Personne/partie accusée